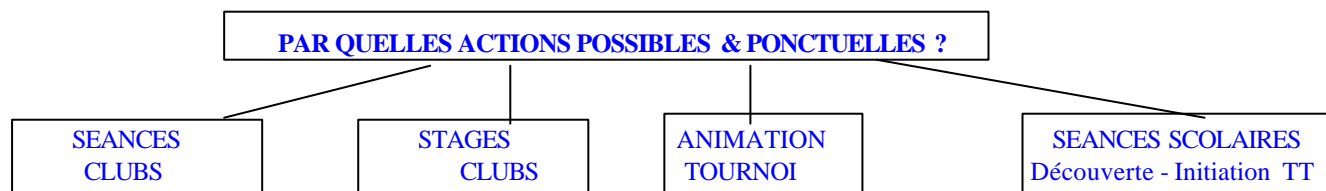
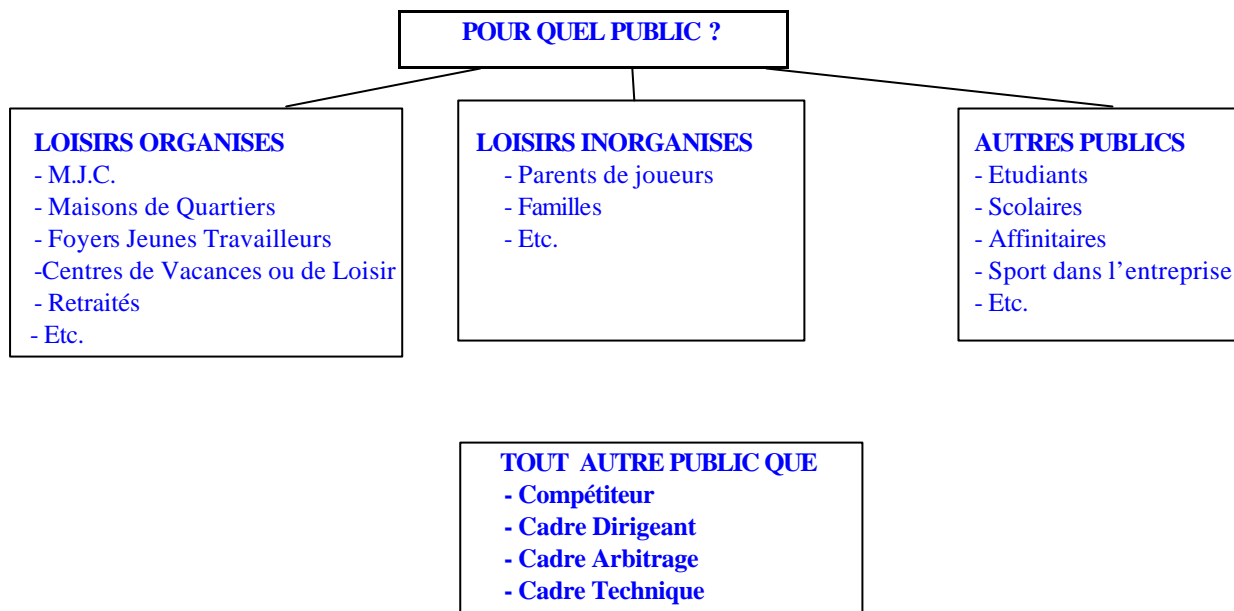


COMITE DE SAONE ET LOIRE TENNIS DE TABLE

LA LICENCE PROMOTIONNELLE

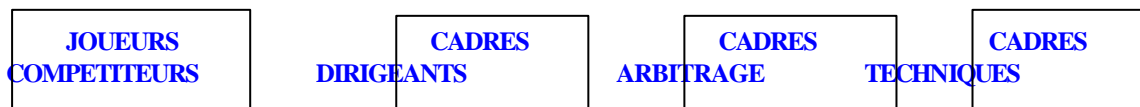
POURQUOI ? C'est une licence fédérale, à un tarif moins élevé, comprenant une assurance.

Elle sert à développer notre Tennis de Table, est mise au service de nos Clubs F.F.T.T. et permet à des publics non - compétiteurs d'accéder à des ACTIONS PONCTUELLES.



OBJECTIFS :

- Licencier tous les adhérents du Club à notre Fédération
Voir article 1 chapitre II " Règles concernant les joueurs et les dirigeants ", Titre 1 " Les Licences " page 19 des REGLEMENTS ADMINISTRATIFS édition 2007.
- Amener de nouveaux publics, dans UNE ECHEANCE PLUS OU MOINS BREVE, à prendre UNE LICENCE TRADITIONNELLE afin de renforcer nos effectifs en tant que :



CONCLUSION :

Cette licence promotionnelle est très bien adaptée à une pratique loisir pour des adultes ne désirant pas disputer des compétitions et pour le "baby - ping, mais fortement déconseillée pour une pratique régulière pour des jeunes, car ils sont demandeurs de compétitions à une très grande majorité.